

Motion d'Alerte CHSCT CT du 12 avril 2016

Monsieur le Président du CHSCT,

Les documents fournis pour ce CHSCT consacré en partie au DUERP, et en particulier celui concernant le DUERP de la DDFIP 93 révèlent que le département est laissé à l'abandon par la direction et ses agents délaissés pour ne pas dire désavoués face aux difficultés croissantes d'ordre interne à la DDFIP 93 ou externe (avec les usagers).

Ainsi, la direction relève dans le DUERP de la DDFIP 93 les problèmes rencontrés quotidiennement par les agents sans y apporter de solutions concrètes, sinon à l'aide de formations 1^{er} accueil ou des réorganisations internes de services et de postes.

Si ces réponses peuvent parfois expliquer de manière ponctuelle une partie des difficultés rencontrées, il n'en ressort pas moins que les agents de la DDFIP 93, et cela pour l'ensemble des postes et services du département, font remonter avec force les problèmes suivants :

- . Relations avec les usagers (Forte affluence, souffrance des usagers et des agents, risques d'agression, peur au travail)
- . Quantité de travail due à la suppression des emplois permanentes et annualisées et à l'accroissement de la charge de travail sur les agents rescapés qui en est la conséquence directe
- . Conflits ou harcèlement avec et de la hiérarchie locale
- . Vétusté des bâtiments non entretenus faute de moyens et des locaux avec des prises démisées, des fils électriques et câbles passant entre les bureaux et pouvant provoquer des risques de chutes voire pire
- . Stockage dans les couloirs, sortie de secours et lieux de passage pouvant provoquer des risques d'incendie ainsi que cela est classé dans le document du DUERP fourni
- . Ménage non fait ou mal pouvant provoquer des risques liés au manque d'hygiène des lieux de travail

A ces risques principaux et non exhaustifs évoqués par les agents, la direction locale répond, sinon par ce qui est indiqué plus haut, par le classement en « Exigences émotionnelles » et « Maîtrise de ses émotions ».

Monsieur le Président, ces réponses totalement inadaptées sont révélatrices de la considération que vous accordez aux agents du département et à leur désarroi face à l'absence de soutien de la hiérarchie dans des situations intenable et des conditions de travail dignes d'un autre âge qui ne cessent de se dégrader par la diminution drastique de moyens, tant humains que financiers, qui conduisent à la suppression de postes et services en masse et in fine à la suppression du réseau qui ne saurait fonctionner sans agents.

Par cette motion d'alerte, **FO FINANCES 93** exige que vous affectiez immédiatement les moyens indispensables au fonctionnement des services et au rendu d'un service public de qualité aux usagers.

Secrétaire Départemental : Fabien DUSSUD

Josette BEZIADÉ : DRESG et Philippe MASSON : DDFIP
Hervé CHRISTEN : Douanes et Guilène LAHAYE (Experts)

Secrétaire Finances : Guilène LAHAYE

Courriel : fo.ddfip93@dgfip.finances.gouv.fr

Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/093/>

☎ : 06.64.93.96.71

Syndicat National : 01.47.70.91.69- **Fédération des Finances** : 01 42 46 75 20